L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 JUILLET 1845.

PUBLIÉ PAR **MAGNE & WEISSE.**

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.
ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.
ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les articles et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce [illegible]. Ces abonnements se paient d'avance [illegible].
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.
LES ANNONCES qui sont point de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, etc., se paieront en compte séparément et aux prix ci-dessus cotés.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles seront payées par carré pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la notice de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
LES ANNONCES de candidature à les emplois publics et autres annonces d'une nature politique; les annonces ou articles d'une nature personnelle (lorsqu'ils pourront être admis), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN, Savon, Chandelles, Thés, Blanc de Plomb, Peinture noire &c. &c.
No. 12, rue de la Vieille-Levée, Nouvelle-Orléans
9 Juin—1 an

DORSEY, VINCENT & Co.
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES.
Nos. 83, rue de Chartres—Nlle. Orléans.
S'occupent particulièrement des ventes de Marchandises Sèches, par colis et par petits lots.
Ils feront des avances libérales sur Marchandises destinées à être vendues. 24 jan—6m

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans.
2 nov

P. CUSACHS, Pharmacien.
Magasin en gros de Drogues, de Peintures, d'Huiles, de Médicaments spéciaux, d'articles pour les confiseurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
Encoignure Condé et St. Philippe—Nlle. Orléans.
30 juillet

MORTON & Co.
MARCHANDISES SECHES,
No. 25, rue des Magasins.
☞ Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés. 2 nov—1an

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew,
Geo. & Robt. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 82, Nouvelle-Orléans
10 nov

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

JOS. HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands Commissionnaires et Expéditeurs,
ET
Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans,
No. 43, rue de la Commune,
17 juin Nouvelle-Orléans.

DAVID & CHAPUS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS.
Vendent en gros et demi-gros,
No. 83, rue de Chartres, près celle Conti.
4 juin

J. F. BERCIER. FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co.
Grocers et marchands en général, No. 45 Vieille Levée
Ont constamment un assortiment de groceries fraîches, vins, liqueurs, etc., à des prix libéraux. 26 oct
Nouvelle-Orléans.

F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane,
SUCRE. CAFE.
TABAC. CONFITURE.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES,
Café, Sucre,
Tabac, Cigares.

AGENCE de la Raffinerie de Boston—Sucre en pain, en morceaux et en poudre, [illegible] droit au drawback, constamment en main et à vendre par
8 jan—1an NORCROSS & FOSDICK, 48 Gravier.

AVIS.—Messieurs J. C. STOUSE et SEBASTIEN ODIER, entrent comme associés dans notre maison, à partir de ce jour.
1er. septembre 1843—6m CHARLES ODIER & Co

BUREAU D'AGENCE GENERALE.
LE soussigné a établi dans la ville de St. Landry, Opélousas, un bureau d'agence pour la collection des billets, traites &c. dûs sur aux Opelousas ou aux Attakapas. Il se chargera également de retenir des élèves qui lui seront envoyés de la ville ou d'autres lieux, ainsi que d'achats de coton, sucre, et autres produits.
On pourra obtenir tous les renseignements désirables, en s'adressant aux références données ci-dessous. Les ordres pourront être laissés à J. F. Bercier & Co., 45, Vieille Levée. L. BERCIER, Père.
Références:
J. Alteru, F. Pascal.
A. A. Poychaud, F. Tio. 30 mai—6m

CHANGEMENT DE DOMICILE.
M. R. TRON, prévient le public qu'il a transporté son bureau de [illegible] et [illegible] d'achat [illegible] rue St. Louis, No. 17 [illegible] rue Bourbon, entre St. Louis et Conti, No. 161 [illegible] les personnes [illegible] consignations [illegible] l'argent [illegible] à la plus forte valeur de ses [illegible] les personnes [illegible] des esclaves 2 juillet—1m

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN—bureau rue du Camp, No. 16.
Directeurs:
W. A. Gasquet, Président,
Wm. W. Montgomery, J. B. LeBeau,
L. T. Ducongé, Eaw. Stell,
A. Gordon, R. W. Montgomery,
J. C. Harrison, W. C. Sijour.
CHS BRIGGS, Secrétaire.
On assure toute espèce de propriétés contre les risques du feu, au taux le plus raisonnable; et en cas de pertes, les règlements sont faits avec promptitude et libéralité.
17 mars

Bureau de la Compagnie d'Assurances sur la Marine de l'Ouest et le Feu.
Nlle Orléans, 1 juin 1845.
A UNE assemblée des Actionnaires de cette compagnie tenue ce jour, conformément à la résolution des directeurs, du 6 mai dernier, les résolutions suivantes ont été adoptées.
Résolu, Que l'expérience ayant démontré que les Compagnies d'Assurances, organisées et conduites sur le principe d'actions réunies, ou celui d'actions et de mutualités combinées, ne peuvent opérer de faire une concurrence avantageuse avec celles des institutions qui sont conduites entièrement sur le principe d'Assurances Mutuelles, il est en conséquence jugé expédient de liquider les affaires de la Compagnie d'Assurance sur la Marine de l'Ouest et le Feu.
Résolu, Que les Directeurs de la Compagnie devront faire réassurer les risques non-expirés le premier jour de juillet prochain, et après cette époque aussitôt que les comptes de la Compagnie seront réglés, mais dans tous les cas pas plus tard que le premier lundi de septembre prochain. Une assemblée des Actionnaires sera convoquée à l'effet de décider quelle sera la meilleure méthode et la plus économique qu'il faudra adopter pour liquider les affaires de la Compagnie.
P. N. WOOD, Chairman.
11 jn DAVID HADDEN, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle-Orléans, 1er. juillet 1845.
CETTE Compagnie dans les vues de liquider ses affaires, a re-assuré ses risques aujourd'hui dans la compagnie de New York, dite "Sun Mutual Insurance Company" sous l'agence de L. Matthews. Toutes les personnes dont les polices sur la marine ou les rivières, sont ouvertes, sont priées de les présenter pour être transférées aussitôt que possible. GEORGE C. LAWRASON,
3 juil—30 Secrétaire

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Nouvelle Orléans 1er. juillet 184
LA Compagnie dite "Sun Mutual Insurance Company de New-York," ayant donné au soussigné plein pouvoir de faire des assurances contre les risques de la mer, des rivières et contre le feu, a l'honneur d'informer le commerce qu'il a garde le bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest et contre l'incendie (dont les assurances courantes ont été assumées par l'institution susdite) et qu'il fera des assurances aux taux les plus bas que n'importe quelle compagnie d'assurances.
La Compagnie du Sun Mutual Insurance est établie entièrement sur le principe de mutualité, elle fait des affaires depuis trois ans; elle a déclaré des dividendes annuellement au montant de cent pour cent en trois ans et possède des capitaux et biens fonds s'élevant à huit-cent mille piastres. L. MATTHEWS, agent
1 juil—30 Encoignure des rues du Camp et de la Commune.

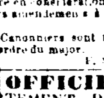

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Nouvelle Orléans, 11 juillet 1845.
CONFORMEMENT à la section 10, de l'article 3 de nos règlements et à la demande de plusieurs membres du corps d'Artillerie.
Le Bataillon se réunira en bourgeois à l'Arsenal, le dimanche, 20 juillet courant de 10 heures du matin jusqu'à midi, pour prendre en considération plusieurs propositions concernant divers amendements à faire aux règlements du corps.
Messieurs les Canonniers sont requis d'être ponctuels.
Par ordre du major.
18 juil F. SAUTON, adj major.

OFFICIEL.

DEPARTEMENT DU TRESOR.
Nlle. Orléans, 10 juillet 1845.
LES porteurs des coupons d'intérêt des Bons de l'Etat de la Louisiane (excepté les bons émis en faveur des Banques hypothécaires et des Municipalités Nos. 2 et 3, de la Nouvelle Orléans) sont priés de les présenter pour en recevoir le paiement au Bureau du soussigné, rue du Canal. WM. DE BUYS,
Trésorier de l'Etat.
12 juil—12, 17, 26 30, aout 28, 14, 23, sept 3, 10.

AVIS AUX DAMES.
M. MAUGEY, rue Royale, 139, prévient les Dames qu'il a un assortiment de BOTTINES en coutil et autres qu'il vendra à bon marché, depuis une piastre jusqu'à une piastre 1/2 la paire. 14 juil—10

A LA REINE DES FLEURS
Rue Royale No. 160, entre St. Louis et Conti.
MADAME LELEU, fleuriste [illegible] de Paris, [illegible] qu'elle arrive, ouvrira le lundi 30 juin, son magasin, offrant au public un assortiment complet de fleurs artificielles. Elle se chargera de confectionner toutes les commandes dont on voudra l'honorer, pour [illegible] mariages, fêtes bals, parures de deuil et [illegible] toutes les plantes et fleurs dont on lui donnera le modèle et celles de fantaisie dont on lui donnera l'idée. Elle [illegible] les amateurs [illegible] le rapport de la perfection du travail que de la célérité de l'exécution.
25 juin D. LELEU.

AMANDES sans coque—40 caisses à vendre au magasin par E. TROUBOUS,
18 juin 33, Vieille Levée

Nouvelle-Orléans:
SAMEDI MATIN, 19 JUILLET 1845.

CONVENTION WHIG.
Les délégués Whigs pour la Convention qui aura lieu à Bâton-Rouge, lundi prochain, sont notifiés que le steamer Brilliant a été retenu pour les transporter et qu'il partira dimanche matin, à 10 heures précises.
J. P. FRERET, président.

A en juger d'après l'air dont on traite le gouvernement français, ce ne sont plus les mauvais procédés seuls qui constituent l'hostilité; la différence de doctrines suffit. Ainsi c'est le système d'équilibre que M. Guizot rêve pour l'Amérique, qui forme le principal grief d'une portion de la presse américaine contre lui. Au fond, cela n'a rien de bien surprenant, car ce système d'équilibre est en opposition directe avec les tendances absorbantes que manifeste depuis quelque temps une notable portion de la démocratie américaine. On sait donc plus mauvais gré à M. Guizot de sa maladroite application du système Européen à l'Amérique du Nord, que de ses démarches au profit de l'indépendance du Texas. On ne peut se dissimuler que ces démarches n'accusent pas la moindre mauvaise volonté à l'égard des Etats-Unis, qu'elles ne sont sorties en rien des convenances diplomatiques et internationales, tandis qu'on sent fort vivement, et l'*Union* l'a prouvé, que si la balance des pouvoirs, ou plutôt le *statu quo*, était un principe admis et défendu réellement par les grandes puissances dans l'Amérique du Nord comme il l'est en Europe, ce serait un échec bien formidable à la politique envahissante où l'administration actuelle s'est laissé entraîner. C'est là le secret du grand courroux qui se déchaîne aujourd'hui contre M. Guizot, et à l'aide duquel on appelle volontiers les arguments intéressés de l'opposition française; seulement on n'a pas la franchise de l'avouer nettement et hautement.

Les paroles de M. Guizot sur ce point ne sont guères dans leur portée définitive, qu'une simple et pure déclaration qui n'engage nullement ni la France ni le ministère à mettre en pratique le système d'équilibre sur notre continent. Fidèle à ses convictions doctrinaires, le ministre des affaires étrangères aura trouvé à sa première vue que les choses devaient se passer sur ce continent suivant la loi qui les régit sur l'autre, et qu'il n'y avait dès lors qu'à se prononcer en faveur du *statu quo*, qu'à essayer par les voies diplomatiques de maintenir l'indépendance du Texas. Mais après tout, il n'attache pas une importance bien majeure à l'application de ce système, il ne le croit pas indispensable, puisqu'il le fait céder immédiatement devant la plus simple manifestation populaire. N'est-ce point tout d'abord la preuve qu'il n'est point bien profondément convaincu de la nécessité de cet équilibre dont il parle, et qu'il est tout disposé à laisser les événements en faire bon marché. Il n'y a donc de ce côté nulle inquiétude, et les publicistes américains, dans l'intérêt de leur perspicacité auraient bien pu se dispenser de tous leurs frais d'indignation et de toutes leurs rodomontades. Il est vrai qu'ils eussent renoncé ainsi à un thème susceptible d'une foule de variations à effet; et ce sont de ces bonnes fortunes qui sont trop rares pour qu'on les sacrifie de gaîté de cœur.

Le système d'équilibre, au moins dans les limites où les paroles de M. Guizot semblent le restreindre, ne saurait en aucune façon s'appliquer à l'Amérique. Où voulez-vous trouver un équilibre possible entre les possessions anglaises, les Etats-Unis et le Mexique? Il ne peut se maintenir que par l'intervention Européenne; or si cette intervention a lieu, ce ne peut être qu'à charge de réciprocité, c'est à dire que l'intervention Américaine sera acceptée en Europe, ou pour mieux dire dans le monde entier. Alors au lieu d'être confinée dans la sphère des Etats Américains, l'Union entre nécessairement, forcément, dans le système général des grandes puissances; et la France, dans ce cas, par sa position vis-à-vis de la Grande-Bretagne, se trouve intéressée, sinon à céder, au moins à tolérer les aggrandissements d'une nation qui forme le contrepoids naturel de sa rivale. M. Guizot a méconnu ce fait; et c'est là une grande erreur. Heureusement elle n'a pas encore eu le fâcheux résultat, et elle n'en aura point si les hommes d'Etat de l'Union, plus sages que les organes de leur parti, voient dans la conduite de M. Guizot, ce qui se trouve en effet; l'application d'une théorie erronée et nullement un sentiment d'hostilité contre l'Union. Pour qu'on y regarde de près; quelque poursuivant un but différent, le gouvernement français n'a pas demandé autre chose que ce que demandaient les Etats-Unis eux-mêmes, c'est à dire la manifestation formelle de la volonté du peuple Texien. Car, nous ne supposons pas que jamais on ait songé parmi nous à prendre le Texas malgré lui.

Mouvement de troupes—Le navire à vapeur Alabama, et les navires Victoria et Suviah, ont été affrétés par le gouvernement pour transporter le 3me. et le 4me. régiments d'infanterie des Etats-Unis au Texas. D'après l'engagement pris, ces navires devront débarquer ces troupes à la baie d'Aransas, Etat de Texas.

La malle du Nord-Est a manqué hier sur toute la ligne au-delà de Charleston.

CHRONIQUE LOCALE.

Incendiaires à Lafayette—Jeudi dernier, à midi, la maison de Mme. Delachaise a été incendiée; elle a été entièrement consumée. Dans la nuit, vers 11 heures, on a aussi mis le feu à une nouvelle bâtisse à deux étages, rue Septième, mais on a pu arrêter les progrès des flammes. Puis, un instant après, on a essayé d'incendier l'écurie de Janti. Et hier encore, à midi, une autre tentative a eu lieu dans la même écurie. Comme la police doit être en alerte à Lafayette, n'est-il pas à supposer que les incendiaires viendront de notre côté?

Cour d'Erreurs—La Cour s'est occupée hier de l'affaire de Hornsby. MM. Preaux et Collins ont parlé pour la défense et l'avocat général pour l'accusation.

Lundi, la Cour fera connaître sa décision dans les affaires de Jones des Rapides, et Kennedy d'Orléans.

Cour Criminelle—Odaise, f. c. l., accusée d'avoir recélé des marchandises volées, Randall, esclave accusé d'avoir poignardé, et Roy et Favre, accusés d'empiètement, ont été mis hier en liberté.

Le grand jury ne s'étant pas trouvé en nombre, n'a pu rien faire.

Cour du Recorder Baldwin—Daniel Carter, accusé d'avoir volé $111, et arrêté pour ce fait, sera ultérieurement examiné.

Samuel Pointer, accusé d'avoir poignardé avec l'intention de tuer M. A. Richerman, sera aussi plus amplement examiné.

Wm. Smith, accusé d'avoir poignardé James Fleming, a été mis en liberté, la plainte ayant été retirée.

William, esclave de M. Brou, accusé d'avoir volé de l'argenterie et du linge de table, sera plus amplement examiné.

Jeudi soir sur les deux heures, une rixe eut lieu rue Gravier, près le coin de la rue St. Charles, entre José Domingo, le cigarier de l'hôtel St. Charles, et Phillip Crovat, commis dans un magasin sur la Levée, à la suite de laquelle M. Domingo a reçu plusieurs blessures plus ou moins graves, mais pas mortelles. Il a été ensuite transporté à la maison de santé. On assure d'ailleurs qu'il était assaillant.

Voyage d'agrément.—Le bateau à vapeur Patrick Henry, partira cet après-midi, à 5 heures, du bout de la rue Conti, pour faire une tournée dans le golfe et être de retour au bout du rail-road de Pontchartrain, lundi matin, à 6 heures. Ce petit voyage est des plus agréables, surtout ayant lieu dans des moments où l'on peut s'absenter de la ville sans négliger ses affaires.

Le capitaine Burges, du steamer Monmouth, rapporte que les goëlettes à vapeur Eagle et Lion, faisant dernièrement les voyages entre la Nouvelle Orléans et la Mobile, ont été incendiées jusqu'à la ligne de flottaison.

Quelque chose de neuf.—Quel titre! et combien il promet! mais aussi combien il est dangereux! Quelque chose de neuf en face du proverbe qu'*il n'y a rien de nouveau sous le soleil*. N'importe, lecteur, prenez courage et commencez hardiment.

Dernièrement nous avions parlé d'un nègre sauvage qui avait été apperçu dans la paroisse de Caddo. Voici maintenant que le Caddo *Gazette* contient une lettre d'un M. J. M. Pierce, citoyen de la paroisse dont la véracité est notoire, rendant compte d'une tentative heureuse de s'emparer de cet être singulier.

M. Pierce et M. Perry s'étant mis avec une meute de chiens à la recherche du nègre sauvage, qui avait été vu par plusieurs personnes, finirent par le rencontrer fuyant les chiens et ressemblant beaucoup plus à un ours qu'à un homme. Après sa poursuite assez longue il finit par se cacher dans le creux d'un arbre à gomme. Le trou par lequel il s'était introduit dans l'arbre étant à peine suffisant pour donner passage à un homme, on comprit qu'il y aurait beaucoup de danger à passer par ce trou en présence d'un être hostile et dont on ne pouvait pas encore connaître la force ni la férocité. On prit donc le parti d'élargir l'ouverture afin de prendre le fugitif sans danger.

Les préparatifs terminés, on manœuvra pour s'emparer de lui sans lui faire le moindre mal; mais l'entreprise n'était rien moins que facile, vu qu'il se défendait comme un tigre. On parvint enfin, cependant, à lui passer une corde autour du cou, et, de cette façon, garrotté, il fut ensuite amené à la maison de M. Pierce où chacun peut le voir.

On suppose qu'il est un nègre marron dans son extrême jeunesse, ou qu'il est né dans les bois; ce qui ferait pencher pour cette dernière opinion, c'est qu'on a trouvé dans l'arbre où il s'est réfugié deux squelettes qu'on suppose être ceux de ses père et mère.

Quoiqu'il en soit, il paraît âgé d'environ cinquante ans, et ne mange que de la viande crue. Ses ongles et ses cheveux sont fort longs; ses cheveux, particulièrement, sont si longs et si touffus qu'ils servent à le garantir contre la pluie et le froid.

Mais le *Caddo Gazette* ajoute, ce qui est la particularité de beaucoup la plus extraordinaire et la plus curieuse, que ce nègre possède à l'extrémité inférieure de l'épine dorsale une queue de trois pouces de long, fort velue. Ce fait, s'il était bien constaté, donnerait un grand embarras aux savans anthropographes; à moins que ce ne soit un résultat ou peu anticipé de l'extension en Amérique des doctrines du fouriérisme; car on sait que, suivant Fourier, la vie harmonique de la Phalange doit perfectionner même physiquement l'espèce humaine, au point de lui faire pousser cet ornement que possèdent, plus ou moins, tous les autres animaux et dont l'homme seul est privé.

ASSASSINAT.—Un nommé Newton Odle a été assassiné près de Franklin, comté de Simpson, Kentucky, par Adam Winscott, lequel est parvenu à s'échapper.

Un nommé Hall, le plus furieux abolitioniste de l'Indiana, a été choisi par le parti locofoco pour son candidat pour le représenter au Congrès, dans le district de Richmond.

Il y a eu à Frankfort, Kentucky, une rixe entre M. Stealy, propriétaire du Mansion House, et le docteur Roberts, à la suite de laquelle le docteur a été grièvement et, à ce qu'on croit, mortellement blessé.

—On mande de Bruxelles, 10 juin: "Dans l'après-midi du 7 juin, les flâneurs du boulevard de France s'arrêtaient devant un spectacle d'une nouvelle façon; c'était un délicieux petit coupé, très bas, monté sur des roues et attelé de dix-huit petits roquets écossais disposés sur trois files. Bientôt après on vit descendre d'un magnifique équipage quatre gentlemen. L'un d'eux prit gravement place dans le coupé de son invention, consulta sa montre, la régla sur celle de ses compagnons, et armé d'un petit fouet, donnait le signal du départ. Tout ce que le sport compte à Bruxelles de plus fashionable le suivait à cheval.

"Il s'agissait d'un pari, le noble gentleman devait faire ainsi le tour des boulevards en trente cinq minutes. Au bout de trente-trois il était revenu au point de départ. Alors, sans se soucier aucunement des félicitations de ses amis et des applaudissemens du public, il fit flegmatiquement dételer ses coursiers en sa présence, les fit rouler chacun dans une petite couverture de laine, et placer fort délicatement dans son équipage. Un valet de pied obtint l'honneur de prendre place dans la voiture, à côté des chiens, et mylord s'en retourna à pied à son hôtel. Avec les paris accessoires, les enjeux montaient à plus de 600 livres sterling (15,000 fr.)"

—Vidocq exploite en ce moment la badauderie anglaise d'une façon assez hardie, il vient d'ouvrir un musée de curiosités à Londres, Regent-Street. C'est d'abord un certain nombre de dessins à l'aquarelle et à la sépia, représentant des batailles et d'autres événemens de l'histoire de l'Europe durant les soixante dernières années; puis une imitation en cire des principaux fruits des tropiques; mais la partie de l'exhibition vraiment appropriée au fondateur, ce sont des costumes de tous les rangs de la fourmilière parisienne d'où sortent d'ordinaire les escrocs, les filous, les voleurs et les escarpes; et ces costumes ainsi étiquetés, Vidocq les présente comme lui ayant servi dans l'exercice de ses fonctions, pour découvrir et arrêter les criminels recherchés par la justice. Il faut voir aussi tout un arsenal de poignards, d'armes homicides, de couteaux et d'autres instruments de meurtre et de mutilation, enlevés, dit-il, aux malfaiteurs de Paris. Les amateurs ont en même temps la vue des menottes, fers et poucettes au moyen desquels on s'est assuré de sa propre personne, lorsqu'il encourut la disgrace du gouvernement français. Le *Times*, en recommandant le muséum de Vidocq, ajoute cependant que la principale curiosité de la collection, c'est Vidocq lui-même, dont l'extérieur agile et musculaire, l'expression de [illegible] terminée et la rudesse arrogante répondent parfaitement à l'idée qu'on a pu s'en former en lisant ses mémoires.

Le Gérotype ou clavier typographique.—S'il faut en croire les merveilles que promet cette nouvelle invention, l'art typographique serait loin d'avoir dit son dernier mot. L'académie des sciences, appelée à prononcer sur le mérite de cette découverte, n'a pu se défendre d'un sentiment d'admiration pour la création d'une machine qui semble douée d'intelligence et possède du moins un principe presque nouveau en mécanique, le sens du toucher.

Le problème que M. Goubert a entrepris de résoudre, est un mantement mécanique complet des types typographiques, soit pour la décomposition, soit pour la recomposition des formes d'imprimerie.

Voici la description qui en a été donnée: Ce clavier est d'une grande simplicité; chaque touche ouvre une soupape et fait tomber le caractère dans des conduits qui le maintiennent régulièrement jusqu'à ce qu'il soit venu se placer sur la ligne. La machine à décomposer qui est plus compliquée, a deux ou trois pouces d'épaisseur presque partout, et quatre à cinq dans les parties les plus saillantes; elle a trois ou quatre pieds de large sur six à sept de long. On lui a donné une élévation de quelques pieds et un plan incliné pour faciliter l'écoulement des lettres. Tous les caractères actuels de l'imprimerie peuvent servir; seulement chaque espèce est marquée de 1, 2 ou 3 crans limés sur différentes fractions de la lettre, de manière à former des combinaisons différentes pour chaque lettre. Le caractère est jeté pêle-mêle dans le haut de la machine. Là, le mouvement place tous les petits morceaux de plomb sur un seul plan. Puis, lorsqu'ils passent dans une autre pièce, l'instrument les tâte, les retourne la tête en haut, et tous les crans sont placés à droite, puis ils sont tâtés de nouveau et distribué par grandes divisions; chacune de ces divisions est à son tour subdivisée. Le dernier instrument qui termine l'opération est une main composée de cinq à six doigts par où doivent passer toutes ces lettres: les caractères, en y arrivant, ont dû être classés en cinq à six conduits. Au-dessus de la main sont placées des rangées de petits tuyaux carrés qui correspondent à chaque doigt, et le nombre et la disposition des crans déterminent le mouvement de cette main pour faire tomber chaque lettre redressée dans son canal, qui la conduit à la ruche.

"La seule attention imposée au compositeur est de bien lire son manuscrit, de poser ses doigts sur les seules touches convenables pour ne pas faire tomber dans la forme une lettre au lieu d'une autre. La machine se charge de déplacer la forme à mesure qu'elle se remplit; c'est elle qui prend encore le soin de la justification."

FEUILLETON.

LE DERNIER FANTOME.

[Voir l'Abeille du 10 au 18]

CHAPITRE VI.

LA LETTRE.

Le sommeil mal commencé dura peu,—axiome des monts Cimmériens, patrie du sommeil.—L'*Angelus* sonnait au clocher catholique de Saint-Patrick, lorsque la belle veuve se réveilla. Elle était encore en toilette de loge, et elle s'effraya de sa robe. Il faut quelques minutes de réflexion pour renouer le lendemain à la veille, quand on ouvre des yeux encore chargés de la brume des songes. Lavinia fit ce mouvement de tête qui signifie: Ah! je me souviens! et elle sauta légèrement sur son tapis. Le soleil d'été souriait aux cimes des arbres; les clochers saluaient le ciel, les oiseaux saluaient le jour, et les fantômes des ténèbres se repliaient avec leurs linceuls vers les montagnes du couchant.

Lavinia, jeune, belle et pauvre,—trois nobles qualités qui ont le tort de ne pas s'arrêter après la seconde,—était toujours tourmentée de cette peur vague et fébrile que l'isolement donne aux organisations nerveuses. Elle avait aussi le défaut de ces sortes d'organisations, celui de rechercher avec frénésie tout ce qui agite et bouleverse les nerfs et le sang. La veille, elle s'enivrait de la poésie sombre et fatale de Shakspeare, et de la théorie des fantômes d'Albin de Servian, sachant très bien que la nuit, cette mère de l'effroi, l'attendait dans une alcôve solitaire, où la voix de son mari semblait toujours murmurer dans les plis des rideaux. Lavinia éprouvait donc une sorte de joie aux premiers rayons du jour; elle regardait la nuit comme un long péril ténébreux, à travers lequel il fallait dormir en sursaut, et elle se réjouissait d'avoir échappé à une nuit comme à un véritable danger.

A l'aurore de ce jour, elle éprouva deux sentimens bien distincts: le plaisir toujours nouveau que lui donnait la gaîté des heures matinales, et la tristesse sourde qu'elle avait rapportée de sa rencontre au théâtre avec M. de Servian. Le sourire et la gravité pensive se succédaient sur son charmant visage; et ses yeux tantôt se voilaient du nuage qui manquait au ciel. Ordinairement, elle avait une consolation toute prête, dans ses crises de mélancolie indéterminée; la pensée d'un second mariage lui montrait un prochain avenir si brillant, que la tristesse de l'heure présente s'évanouissait devant ce mirage nuptial, plein de pierreries et d'or; elle était l'épouse du riche Macdougall; elle contemplait avec des yeux ardens le luxe de sa maison de reine, le tourbillon bigarré de ses domestiques, l'éclat de ses festins et de ses bals; elle écoutait le piétinement de ses chevaux sur le pavé de Sakeville, les murmures enthousiastes de la foule, les saluts empressés des jeunes cavaliers, courant dans la poussière de l'hippodrome du parc de Dublin, pour voir madame Lavinia Macdougall. Eh bien! ce jour là, notre belle veuve plongea ses yeux dans cet avenir si doux, sans en retirer sa consolation accoutumée. Pour ressaisir sa gaîté habituelle de tous les matins, elle aurait voulu être assise, une seconde fois, dans une loge au théâtre, et prêter l'oreille à M. de Servian, qui développerait une nouvelle théorie sur le fantôme de *Macbeth*. Ce jeune homme avait pris possession de la pensée de Lavinia, par des procédés assez étranges, et qui avaient le mérite de l'écarter de la ligne vulgaire; c'était beaucoup pour une femme du caractère de Lavinia.

Allant et venant de la fenêtre à la porte de sa chambre, Lavinia remarqua, au dixième tour, sur le marbre d'un guéridon, une lettre qui semblait tomber du plafond en ce moment, chose simple, mais effrayante en pareille occasion. La jeune femme recula de peur, comme si cette lettre eût été un serpent; puis elle fit le tour du guéridon les mains ouvertes et les bras tendus, non pour prendre la lettre, mais pour la repousser, si elle voulait bondir sur son sein, comme l'aspic de Cléopatre. Tout est probable quand on a peur. Dans un excès de précaution, elle se rapprocha de sa fenêtre pour demander du secours contre cette lettre au moment du danger. La lettre, en attendant, gardait son immobilité horizontale, et laissait voir dans un effrayant relief majuscule le nom de Lavinia. Les lourds marchés, [illegible] qui passaient dans la rue, se rendant au marché, [illegible] deux de l'allée tremblaient et Lafiéfêt grincer les tringles; on aurait dit que le mystérieux, fumeur venait de se blottir dans la ruelle du lit, après avoir déposé la missive sur le guéridon.

Les femmes de chambre ont été inventées pour ces momens de crise bourgeoise. Le coup de sonnette est quelquefois un tocsin domestique. Lavinia eut recours à cet expédient sauveur. Elle sonna. La demande obligée amena cette réponse:—Hier soir, à neuf heures, un valet de pied a apporté cette lettre; elle a été déposée sur le guéridon.

Lavinia fut donc rassurée contre une idée surnaturelle: ce qu'elle craignait avant tout, c'était d'entrer en correspondance avec les morts, par des messagers invisibles. La joie qu'elle ressentit en se voyant délivrée de ses terreurs la rendit tolérante envers les vivans et leurs épîtres, même insolemment apportées par un valet de pied. D'ailleurs, depuis vingt mois, la jeune veuve avait reçu une si grande quantité de lettres, des mains de sa femme de chambre; elle connaissait d'avance si bien tout ce que les missives renfermaient en protestations d'amour et fautes d'orthographe, qu'elle ne se faisait plus aucun scrupule de briser un cachet. Les jeunes gens oisifs et les quadragénaires rentiers avaient enrichi la petite poste en affranchissement et en pliant, *franco*, tout le papier épistolaire de Dublin, à l'adresse de Lavinia. Comme elle ne répondait jamais, la jeune femme ne croyait pas devoir se refuser ce mince l'innocent bonheur de respirer cet encens manuscrit et [illegible] qui fumait aux mains de tous les facteurs d'Irlande.

Lavinia ouvrit la lettre, et son premier regard courut à la signature. L'auteur ne gardait pas l'anonyme; on lisait: *Albin de Servian*, en lettres rondes et claires, dont le genre appartient à la calligraphie du dix-huitième siècle et du café Procope.

Puisque j'écoute ce qu'il me dit, pense la jeune veuve, je puis lire ce qu'il m'écrit—et elle lut:

"Madame,

"Il y a cinq semaines environ, vous m'avez fait l'honneur de m'écrire une lettre que j'ai comprise. Je me suis retiré. Ce soir, en sortant du théâtre, où vous venez de m'accueillir avec une grâce qui ressemble à un pardon, j'ai hâte de vous demander la permission de me présenter demain chez vous à l'heure du *lunch*. Vous m'avez exilé pour un crime d'innocent; j'avais brisé votre âme et votre corps sous le poids de l'ennui! Mais je ne voudrais pas laisser supposer et dire, par le monde causeur, que j'ai été congédié pour vous avoir manqué de respect. Voilà pourtant ce que le monde dira, et votre bonté ne laissera pas accréditer une pareille calomnie. J'espère, madame, que la porte de votre salon ne sera pas fermée quand je me présenterai chez vous.

"Tout ce qu'il y a d'hommages et de respect au fond de mon cœur, je le mets à vos pieds, madame.

"ALBIN DE SERVIAN."

Lavinia relut ce billet trois fois, pour éloigner autant que possible le moment où elle occuperait sa pensée du souvenir de ce jeune homme; elle se sentait vivement émue, et elle voulait donner un démenti à son émotion. Enfin, elle sourit gracieusement, comme si un témoin pouvait recueillir ce sourire, et elle se dit à elle-même: Voilà un bien singulier personnage! On est vraiment obligé de penser à lui comme si c'était un châle des Indes ou une parure de diamans. Il se présente chaque fois sous un aspect nouveau. D'abord, c'est un philosophe laissé fort ennuyeux. Je chasse le laquais, et je retrouve un dandy superbe, galant et léger, causant des sujets funèbres avec une gaîté entraînante. Maintenant le voilà plein de respect, de délicatesse, de soumission dans une lettre contre laquelle il m'est impossible de me mettre en colère. Ce jeune homme compose à lui seul toute une soirée; il peuplerait un salon. Véritable remède vivant contre les ennuis du veuvage et de l'isolement forcé.... Cependant, il ne faut pas le recevoir.... Oh! mon Dieu, ce n'est pas lui que je crains.... c'est ce monde méchant.... Toutes les veuves de Dublin qui sont furieuses de n'avoir pas épousé le riche Macdougall, comme si M. Macdougall pouvait épouser toutes les veuves, mettraient ma réputation en lambeaux et se partageraient mon futur mari à son retour.

Cette résolution mit du calme dans le cœur de Lavinia. Il était bien résumé que tous les avantages d'Albin de Servian tournaient à son désavantage, et qu'il était trois fois plus dangereux qu'un autre, visitour.

Une heure avant le *lunch*, la jeune veuve donna l'ordre de ne pas recevoir M. de Servian; ordre que la femme de chambre se répéta plusieurs fois en disant, avec l'ingénuité de l'emploi, qu'elle n'avait pas entendu. On peut tromper un père, un frère, un époux, mais sa femme de chambre, jamais. Cependant, malgré sa détermination bien arrêtée, Lavinia voulut se ménager le malin plaisir de voir, à travers une imperceptible fente de persienne, le nouvement d'indifférence ou de contrariété que ferait Albin de Servian, lorsqu'il serait arrêté sur le seuil de la porte par un glacial: Madame n'est pas visible aujourd'hui.

La persienne fut minutieusement disposée à cet effet; Lavinia, inclinée à son observatoire, éprouvait une assez grande émotion; mais cette fois, la cause de l'émotion n'était pas un mystère, et ne donnait aucune inquiétude à la jeune veuve. Une curiosité naïve et railleuse agitait les nerfs impressionnables d'une femme qui, dans ses ennuis isolés, accordait un vif intérêt au moindre incident. C'était du moins ainsi que Lavinia expliquait son émotion.

L'émotion redoubla lorsque la jeune femme aperçut, à l'extrémité de la rue, un promeneur qui marchait avec une lenteur calculée. En général les passans n'ont rien de remarquable,—il ne faut pas les confondre avec les promeneurs,—les passans ont une allure étourdie, et semblent marcher au hasard, pour rendre service à une rue qui serait déserte sans eux; ils ont quelquefois des affaires écrites sur le visage et dans le balancement des bras; ils n'ont jamais de passions. Le passant cherche un homme, comme Diogène; le promeneur cherche une femme, comme un sujet de Romulus. Heureux les passans!

Dans la foule des passans, le promeneur aperçoit et distingue, au milieu des sorties turbulentes, comme une statue le jour de son inauguration: chaque pas qui le rapprochait de l'observatoire retentissait dans la chambre de Lavinia; et pour elle, les autres passans de la même rue semblaient marcher sur du velours.

Albin de Servian, car c'était lui, s'acheminait avec la nonchalance insoucieuse du sauvage qui soupçonne un ennemi sous chaque pierre et dans chaque buisson. Ses yeux paraissaient tout regarder, et ils ne regardaient qu'une chose, la maison de Lavinia. Il étudiait de loin la physionomie de cette maison, pour deviner, au jeu des fenêtres, des persiennes, et des balcons de fleurs, si quelque heureux symptôme lui annonçait un favorable accueil. Toutes les autres maisons lui semblaient des tombes; une seule avait une âme, un langage, un sourire, un mouvement. A quelques pas de la porte-sainte, le jeune homme sentit la terre trembler sous lui, et sa main oublia le mécanisme des doigts en se posant sur le marteau de cuivre poli. La main n'eut pas la force de soulever le marteau, et cependant la porte s'ouvrit, comme la porte de Sézame des Mille et Une Nuits, laquelle n'avait ni sonnette, ni marteau.

—Madame reçoit-elle aujourd'hui?
—Oui, monsieur; dit la femme de chambre:
Et elle ouvrit la porte du salon. Albin de Servian entra au ciel.

L'énergique détermination de Lavinia ne s'était pas soutenue jusqu'au bout: elle venait de donner un contr'ordre, au moment où la main d'Albin se posait sur le marteau. N'importe! rendons hommage à la fermeté à laquelle il n'a manqué qu'un instant de plus, pour être un héroïsme accompli.

Albin de Servian attendit longtemps et savoura le charme de l'attente. Il aurait voulu attendre toujours, pensée que la pensée de Lavinia était sans doute à lui dans cet heureux moment. Hélas! ce moment ne pouvait être éternel! La jeune femme entra de cet air riant que les femmes prennent quand elles ne veulent pas rire, et elle commença lestement par une phrase préparée au miroir.

—Ah! monsieur de Servian, dit-elle en montrant un fauteuil au visiteur, vous avez oublié hier un chapitre à votre théorie des fantômes!

—C'est une lacune, madame, dit Albin en se faisant une voix. Eh bien! on peut la remplir.

—Que pensez-vous, monsieur, du fantôme de *Macbeth*?

—Oh! madame! j'ai une haute opinion de lui! Ce fantôme me paraît irréprochable; il réhabilita dans mon esprit William Shakspeare qui s'était complètement fourvoyé dans *Hamlet* sur ce chapitre. Le fantôme de *Macbeth* connaît son métier. Il ne parle pas. Il épouvante avec son silence. Il se met à table, sans façon, comme un parasite du tombeau. Il a deux trous de l'enfer dans les cavités osseuses de ses yeux. Fantôme parfait.

—Monsieur de Servian, j'aime à parler de ces choses à cette heure, au grand soleil; mais cela me donne toujours quelques légers frissons. Je vous remercie de votre supplément: il me contente; je tacherai de l'oublier un peu avant la nuit, pour m'en souvenir demain. Parlons d'autre chose.... Monsieur de Servian, vous m'écrivez plus de lettres....? me m'écrivez plus de lettres.... Vos lettres sont fort respectueuses, sans doute, mais le respect n'est pas écrit sur l'adresse; il faut les ouvrir, les persiennes voisines ont des yeux à toutes leurs lames, et elles lisent mes lettres, sans les ouvrir, entre les mains du facteur. Dans ma position, j'ai des ménagemens à garder, et je vais consigner toutes lettres à ma porte. Il me serait pénible de penser que les vôtres, si respectueuses, sont comprises dans la proscription.

—Madame, cette consigne s'étendra-t-elle aux visites?

—Eh! mon Dieu! tout le monde reçoit des visites! seulement, il ne faudrait pas que le même visiteur renouvelât les siennes trop souvent. La calomnie en tirerait mieux parti que des lettres.

—C'est fort juste, madame.

—Les étourdis qui m'écrivent par désœuvrement ignorent ma position; mais vous la connaissez, vous, monsieur de Servian. Je suis pour ainsi dire fiancée à votre ami, M. Macdougall.

Le jeune homme tressaillit comme s'il eût appris cela pour la première fois.

—Encore six semaines, poursuivit Lavinia, et voilà M. Macdougall de retour à Dublin. Vraiment, j'ai de sérieux devoirs de conduite à remplir, il faut que j'agisse avec la plus grande circonspection.... Qu'en pensez-vous, monsieur de Servian?

—Avec la plus grande circonspection,—répondit Albin, comme un écho en retard.

Lavinia croisa les bras sur son sein, et ses pieds sur un tabouret, inclina la tête et se recueillit, comme pour méditer sur cet avenir de six semaines, à l'extrémité duquel apparaissait un second mari.

Albin de Servian profita de ce recueillement pour examiner la jeune femme; cette pose de méditation était favorable à sa toilette et à sa grace de veuve. Ses bras se faisaient deviner, dans leur ciselure suave, à travers le réseau complaisant d'une mousseline d'illusion; sa tête, penchée avec bonheur, laissait voir le demi-cercle du col avec son exquise pureté de contour; sa robe, blanche et simple, était admirablement faite, et le corps semblait avoir fait la robe. La candeur de Lavinia ne permettait pas de croire qu'elle se recueillait ainsi, dans une grave méditation, pour paraître avec tous ses avantages; cependant, avec les veuves irlandaises, il ne faut jurer de rien.

[*La suite à lundi*] MERY.

Jeu de Raquettes.
DIMANCHE 20 ET LUNDI 21 JUILLET.
UNE grande partie de raquette aura lieu de l'autre bord du fleuve, en face du débarcadère de la première municipalité. La partie commencera à 3 heures et terminera au coucher du soleil.
Les bateaux du Ferry traverseront le fleuve à chaque dix minutes. 18 juil

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Vendredi soir, 18 juillet 1845.

Les affaires continuent à se faire généralement sur une petite échelle; néanmoins les prix n'ont subi aucun changement important, depuis notre dernier rapport. Les arrivages de coton sont toujours trop insignifiants pour qu'ils puissent donner lieu à des transactions de quelque importance. Quant à la plupart des articles de l'Ouest, ils n'éprouvent que des demandes limitées qui ne se bornent qu'aux besoins de la consommation.

COTON—Arrivé depuis le 11 courant, de Louisiane et Mississipi, 479 balles; Tennessee 230; Arkansas 46; Texas 417; ensemble 1,130 balles. Expédié dans le même laps de temps, pour Liverpool 320 balles, Bordeaux 193, New York 431, Boston 41: ensemble 1,084 balles. Stock en entrepôt et à bord de navires non expédiés le 18 courant, 6,186 balles.

ETAT DU COTON.

1844 Septembre 1er. Stock en mains,		12,984
Reçu cette semaine,	1,130	
Reçu antérieurement,	947,091	
		960,211
		961,746
Expédié cette semaine,	1,084	
Expédié antérieurement,	978,600	
		976,600
Stock en mains, ce soir 18 juil.,		6,186

Le marché au coton s'est clôt vendredi avec seulement quelques centaines de balles faisées sur la place, pour lesquelles les détenteurs voulurent obtenir un prix que les acheteurs n'étaient pas disposés à accorder. Il en est résulté un calme comparativement à ce qui se faisait au commencement de la semaine, quoiqu'un petit et seul point pour compléter des frêts pour lesquels il y avait un engagement. Samedi matin, les nouvelles par l'Acadia nous sont parvenues. Nous les avons données en plein dans notre feuille de lundi. On a dû remarquer qu'elles étaient d'une nature satisfaisante, quant au coton. Sur notre place il nous en est arrivé si peu que les ventes ne se sont pas élevées à plus de 740 balles. Le stock actuellement en vente n'excède pas 1,000 balles, et sur ce nombre sont comprises 417 balles reçues du Texas dans le courant de la semaine. Les prix sont en plein et courant sur les chiffres portés dans nos dernières cotes. Nous avons appris les transactions suivantes, (cotes dans la semaine) 20 balles Louisiane et Mississipi 6 3/4 @ 6 3/4; 20 @ 6 3/4, 10 @ 6 3/4; 20 [illegible] à 1/2 cents la livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.		*Tennessee et N. Alabama.*
Inferior ...	[illegible]	
Ordin. to good ord ...	[illegible]	
Middling ...	[illegible]	
Good Middling ...	[illegible]	
Middling Fair ...	[illegible]	
Fair ...	[illegible]	
Good fair ...	[illegible]	
Good & fine ...	[illegible]	

AVERAGE LISTS.

Good ...	[illegible]
Common ...	[illegible]
Prix courants ...	[illegible]

TABAC—Il y a eu très bonne demande pendant cette semaine; les ventes se sont élevées à 2,300 boucauts, généralement au plus haut prix de nos cotes. La demande s'est portée principalement sur les parties en feuille et brillantes. Nous devons cependant déclarer que pour clôre quelques lots de basses qualités, on a fait quelques concessions en faveur des acheteurs. Nous continuons nos cotes, savoir: inférieur 1 1/2 @ 2 1/2, commun 2 3/4 @ 3, bon 3 1/2 @ 4, fin 4 1/2 @ 5, choix et feuilles à cigares 5 1/2 @ 11 cents par livre.

Arrivé pendant la semaine, 1,773 boucauts. Expédié pour Liverpool 760 boucauts, Londres 7 6, Havre 734, Boston 785, New York, 850: ensemble 3,721 boucauts. Stock en mains et à bord de navires non expédié le 18 courant, 11,667 boucauts.

ETAT DU TABAC

1844—Septembre 1, Stock en main		4,000
Reçu cette semaine,	1,774	
Reçu antérieurement,	88,703	
		90,477
		94,356
Expédié cette semaine,	3,005	
antérieurement,	80,189	
		82,689
Stock ce soir 18 juil.,		11,667

SUCRE—Louisiane—Il s'est vendu quelques parcelles pour l'Ouest et pour le détail de notre ville; mais le stock est limité et le marché est inactif aux prix de 4 1/2 @ 6 1/2 c. de l'intérieur au tout premier choix. La plus grande partie de ce qui existe sur la levée est dans les qualités bonne et belle et est tombé de 5 1/2 à 6 cents.

MELASSE—Les cotations sont très limitées et ne se font qu'en détail, de 25 @ 26 cents par gallon pour de bonne qualité.

FARINE—Il n'y a pas de demande pour l'exportation, mais la faiblesse du stock et des arrivages a porté les détenteurs à demander une hausse, qu'ils ont obtenue. Nous cotons maintenant: $4 20 @ $4 30 pour Ohio et marques ordinaires des Illinois et du Missouri, et $4 75 @ $5 pour les marques de choix des moulins de St. Louis.

PRODUITS DE L'OUEST—Le stock est généralement réduit, et les ventes sont limitées aux besoins de la consommation de notre ville. Porc—Sans changement—Mess $13 75 @ $14, M. O. $12 @ $12 50, Prime $10 75 @ $11 par baril. La plupart des transactions sont par petits lots sans qu'il y ait changement dans nos cotes. Beurre—Quelques ventes au détail seulement à $10 et $10 50 le baril pour le mess, $5 50 au demi baril; prime $8 50 @ $9 50. Bacon—Le jambon est en meilleure demande; les ventes sont assez considérables; 6 1/2 @ 7 cents pour du jambon sans enveloppe de bonne qualité et 8 @ 9 pour l'enveloppé. Quelques lots dont la qualité n'était pas très bonne ont été vendus bien au-dessous de ces cours. Plats côtés 4 1/2 @ 5; épaules 3 1/2 @ 4. Graisse—Quelques lots ont été pris pour la Havane à 7 1/2 et 8 cents la livre, mais le marché est calme de 7 @ 9 pour de l'inférieure à bonne qualité; cependant quelques lots sont tenus plus cher.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Le marché est abondamment pourvu, et il y a peu ou point de demande; les prix sont à peu près nominaux. Toile 11 @ 13; corde 5 1/2 @ 6 1/2 au comptant.

WHISKEY—Dans les premiers jours de la semaine le prix du whiskey est tombé à 18 et 18 1/2 le gallon pour le rectifié. Cette baisse a causé quelque demande pour l'exportation et de la part de la spéculation; par suite les ventes se sont élevées à environ 1500 barils. Les détenteurs sont devenus plus fermes, et ils tiennent généralement à 19 1/2, et quelque fois plus haut.

GRAINS—Le maïs n'est que faiblement recherché, et on le paye de 32 @ 34 cents le boisseau en sacs; ce dernier chiffre s'accorde au maïs blanc. L'avoine n'arrive qu'en petites quantités et vaut de 35 @ 38 cents le boisseau en sacs, celui en magasin est tenu à un prix plus élevé.—Quelques partis de blé ont été arrivés, mais nous n'avons pas appris qu'il s'en soit vendu.

CAFE—Il y a eu un peu plus de mouvement pour les cafés de la nouvelle récolte de Rio, durant cette semaine, il en a été pris quelques parties pour l'Ouest, toutefois on peut considérer cet article comme languissant sur place à 6 1/2 et 7 cents la livre. Quant aux autres sortes, il ne s'en vend que peu ou point.

CHANDELLES—Les blancs de baleine sont toujours aux mêmes prix, c'est à dire 28 et 30 cents le New Bedford, et 27 @ 28 le Nantucket. Les ventes en sont lentes.

RIZ—Cet article est peu recherché, et on ne trouve à vendre que par petits lots à $4 et $4 25 le quintal.

SEL—Par le manque d'arrivages on n'achète qu'en magasin ce qui est destiné à l'exportation, aux prix de $1 05 @ $1 12 1/2 le sac de sel commun de Liverpool, et $1 15 @ 1 20 pour le fin. Le sel des îles, de Bonaire etc vaut 27 @ 29 cents le boisseau en grenier, et 28 @ 31 cents le sac de deux boisseaux.

Coton pour	Liverpool	5-16 à 3-8 d. la livre.
"	Havre	[illegible] cent.
"	New York	$1 25 à 1 50 par balle.
"	Boston	$1 25
Tabac pour	Cowes etc.	Point.
"	Londres	34 par boucaut.
"	Hambourg et Brême,	32 6 d. à 35
"	Liverpool,	31 à 32 6.
"	Havre	point.
"	New York	$4 00 à $1
"	Philadelphia	$3
"	Boston	[illegible]
Sucre	De la ville au Nord,	2 à 2 60
Farine	Pour New York ou Boston	30
Porc	Pour le Nord,	40 à 60 c. le baril.
Plomb	Pour le Nord,	$1 25 à $1 le ton.

Décédée hier soir, à 9 heures et demie, Mademoiselle ALICE GAINES, âgée de 15 ans et 4 mois, belle-sœur de Charles L. Durocher. Les amis de la famille et ceux de Ch. L. Durocher sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cet après-midi à six heures. Le corps est exposé rue Royale No. 341, entre Ursulines et Hôpital.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Navire Meriton, Adams, Londres, L H Gale
Navire Palmyre, Barstow, Liverpool, L H Gale
ARRIVES
Steamer Eveline, Irvin, de Fort Smith.
Steamer Monmouth, Baker, Mobile
Steamer New Era, Nelson, de Cincinnati.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Nouvelle-Orléans, le 18 juillet 1845.
Le prix de la farine fraîche est, aujourd'hui, de $4 50 par baril. D'après le tarif, les boulangers donneront 39 onces de pain pour dix cents pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 21 du courant.
Les pains de seconde qualité, ou de 3 pour 10 cents, devront peser 25 pour cent en sus, c'est-à-dire 48 3/4 onces.
19 juil E. MONTEGUT, Maire.

Quartiers Généraux.
NEUVIEME BRIGADE L. M.
37me. REGIMENT—ORDRE No. 15.
Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1845.
EN obéissance aux ordres généraux du colonel commandant de la 9me brigade, les élections suivantes auront lieu, savoir:
Une compagnie, un premier lieutenant, au café de J. Lebreton, encoignure Vieille Levée et Ursulines, le mardi 22 juillet 1845, de 10 heures du matin à midi.
Une compagnie, un second lieutenant, au café de B. H. Stehr, encoignure Vieille Levée et Hôpital, le mardi 22 juillet 1845, de midi à 2 heures après midi.
Une compagnie, un premier et un second lieutenants, au café de Noël Cayle, encoignure Condé et Quartier, le mercredi 23 juillet 1845, de 10 heures du matin à midi.
Une compagnie, un second lieutenant, au café d'Antonio Bagneux, encoignure Royale et St. Philippe, le mercredi 23 juillet 1845, de midi à 2 heures après midi.
Une compagnie, un second lieutenant, au café de F. Goin, encoignure Royale et Quartier, le jeudi 24 juillet 1845, de 10 heures du matin à midi.
Une compagnie, un premier lieutenant, à la grocerie de P. Lafitte, encoignure Bourbon et Quartier, le jeudi 24 juillet 1845, de midi à 2 heures après midi.
Une compagnie, un capitaine, à la grocerie de Deschamp, encoignure Hôpital et Dauphine, le vendredi 25 juillet 1845, de 10 heures du matin à midi.
Une compagnie, un premier lieutenant, au café de F. Mioch, encoignure Bourgogne et Bel Air, le vendredi 25 juillet 1845, de midi à 2 heures après midi.
Toutes les élections seront présidées par l'adjudant-major P. F. Vasquez.
Le colonel commandant le 37me régiment L. M.
J. CASTELLANO.
P. F. VASQUEZ, adjudant-major. 18 juil—2

LES soussignés rappellent à leurs amis et au public en général, qu'ils ont toujours en mains et viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un assortiment complet de marchandises sèches et de saison, tels que:
Barèges, couleurs, noir et blanc, pour robes.
Mousselines de laine unies, grande et petite largeur.
Schalis, nouveautés, barège, etc. Cols brodés et montés
Mouchoirs batiste, unis, à ourlets, imprimés, couleurs.
Mouchoirs choisis, diverses grandeurs.
Gants et mitaines, mitons en filet, filet Egyptien, fil d'Ecosse, fil de lin, soie et coton.
Rubans, satin, taffetas, brochés et unis, divers numéros.
Bourses en soie, bourse de soie et coton.
Coutils blancs, couleurs et mérinos
Bas et chaussettes, fil, coton blanc écru et couleurs.
Rubans de fil, lacet, fil en écheveau, épingles, aiguilles à ribotes, etc.
Boutons en nacre, soie, crinoline, etc., à pantalons, etc.
Peignes à amande, à retaper et à papillottes, en écaille, buffle, imitation écaille et corne.
Cravattes en soie et jaconnets.
Bretelles de toute prix et de toutes qualités.
Boîtes à houppes pour la poudre.
Calequins pour bains.
AUSSI—Un assortiment complet de parfumerie, consistant en:
Essences d'odeurs pour le mouchoir, sachets, poudres, savons, pommades, crème de Perse, moëlle de bœuf, eau de Cologne, de lavande, fleur d'oranger, cosmétique, etc.
19 juil F & J LACOSTE, 105 Royale

F. & J. LACOSTE, 105, Royale.
OFFRENT à vendre en débarquement du navire Talma, de Bordeaux, d'importations suivantes:
200 barriques Vins rouges, tels que Château Lafitte, Château Margaux, St. Emilion Médoc, St. Julien Médoc, Haut St. Emilion, St. Emilion No. 1, St. Estèphe Médoc, St. Emilion no 2, etc Montferrand;
150 demi barriques des mêmes Vins;
100 tierçons Vins blancs Haut Barsac, Haut Sauterne et Sauterne;
400 caisses Vins rouges et blancs en bouteilles et demi bout. de marques ci-dessus;
150 caisses Liqueurs assorties, superfines, surfines, Anisette, Marasquin, Curaçao, Absinthe, vin de Dessert, orcadines, perceolaines, Vins généreux du Rhin et Vermut, Anisette de Bordeaux;
100,000 Bouchons, diverses qualités. 19 juil

CIGARES DE LA HAVANE.
REÇU par les brick Titi, Emprenario et autres arrivances récents de la Havane, et en magasin, huit cent milliers cigares, savoir:
15,000 Eudalopie regalia, 10,000 Palma regalia.
30,000 La Florinda regalia, 15,000 La Victoria regalia.
50,000 La Paz regalia.
10,000 La India Cubana regalia.
5,000 Escalopie Imperiales, 5,000 La Victoria de.
20,000 Upmann Imperiales.
40,000 Escalopie Caballeros Cazadores.
10,000 Escalopie Canones, 5,000 Escalopie trabucos.
20,000 Concurrol Damas, 10,000 Upmann de.
20,000 Vegueros Legitimos.
100,000 Miller, des marques Cubana, Escalopie, Diana, Favorita, Tres Coronas et Palma Celebrada.
Le tout est offert en vente à bas prix, pour de comptant, ou bonne effets de la ville, par
E. JOHNS, 110 Poydras.
19 juil En face du Théâtre Américain.

CIGARES DE LA HAVANE.
REÇU par le brick Emprenario—36,000 Cigares provenant de la marque "Vizcaya" à vendre par
HEPBURN & TURPIN
18 juil No. 11, rue Royale.

VINS, etc.—En magasin et à vendre par le soussigné:
30 douz Hock, très supérieur;
20 paniers Champagne Napoléon;
25 do do Cliquot;
50 do de S. Sarterne;
30 paniers Huile d'olive.
Les articles ci-dessus sont de première qualité, et seront vendus à bon marché pour clore une facture.
19 juil E. JOHNS 110 Poydras.

EAUX MINERALES—30 caisses de 25 cruchons Eau Kissinger, en débarquement et à vendre par
31 E. JOHNS 110 Poydras.

A LOUER—La Maison et le Magasin sans apparence, situés à l'encoignure des rues Toulouse et Royale. S'adresser à
J. BUSILEO, Pharmacien,
18 juil 149, rue de Chartres.

SANGSUES.
SANGSUES de bonne qualité, reçues par le brick Emprenario, et à vendre depuis 10 mille jusqu'à 40 cents au grand dépôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 95, continuation de la rue Royale.
19 juillet J P BOUSIBAN.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTI marron le 9 du courant, le nègre JEAN, surnommé COMEDIEN, âgé d'environ 35 ans, ayant trois cicatrices sur la poitrine. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le délivrera à une des geôles de la ville ou du Lafayette, ou en donnera avis à E. Toledano, No 11 rue Levée.
18 juil HUGUET FRERES

ABSINTHE—50 caisses Absinthe Suisse, 20 do poivre et piment, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
19 juil 38 Vieille Levée.

GUEULETS—300 douzaines de divers genres, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
19 jt 38 Vieille Levée.

ARTICLES DIVERS—Huile de baleine, 5000 gallons pour l'hiver, 5 quarts eau de vie Castillon, 50 caisses de do [illegible] indigo de Manille, ochre rouge, graine d'Espagne et rouge Vénitien, [illegible] en vente, par W F VREDENBURGH & Co,
19 jt 38 Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—180,000 qualités assorties des marques Fragos, Fleur de Marie, Bremosa, Fonix, Venus, Reforma, Dos Amigos, Cabaña, Dos [illegible], Marsena, Su Roman, Evidencia, Rosa Havanera, Gerola, El Recuerdo de New York, Maboneau, la Union, la Victoria Promavera, Rio de la Union, en magasin et à vendre par
19 juil B. VALLS, 26 Commune

SUCRE de la Havane—250 caisses, blanc, jaune et terré, en magasin et à vendre par
B. VALLS, 26 Commune

PIERRES à filtrer de Port-Mahon, à vendre par
19 jt B. VALLS, 26, Commune

HUILE D'ANIS—64 cganes, à vendre par
19 jt B. VALLS, 26 Commune

GUABA—5 barils Pâte et Gelée, à vendre par
19 jt B. VALLS, 26 Commune

AMANDES DOUCES—[illegible] balles, à vendre par
19 jt B. VALLS, 26 Commune

NATTES D'ALICANTE—80 balles, à vendre par
19 jt B. VALLS, 26 Commune

RUM—60 barils rum de la Nlle Orléans, à vendre par
19 jt B. VALLS, 26 Commune

GENIEVRE DE HOLLANDE—1 pipe, à vendre par
19 jt B. VALLS, 26 Commune

NOIR ANIMAL—40 barils à vendre par
19 jt B. VALLS, 26, Commune.

GINGEMBRE sec—30 sacs, de choix, 15 caisses à vendre par
18 jt B. VALLS, 26 Commune

PAPIER pour Cigarettes—5 balles à vendre par
19 jt B. VALLS, 26 Commune.

CONFITURES de la Havane—10 caisses, à vendre par
19 jt B. VALLS, 26 Commune

SUCRE de la Havane—24 caisses blanc et jaune—Cigares—71,000 qualités assorties—Tabac, 11 balles pour capas et tripas, de la nouvelle récolte—Pescadura, 3 balles, à vendre en débarquement du brick Emprenario, par
B. VALLS, 26 Commune

GRAINES pour Oiseaux—12 sacs, à vendre par
9 jt B. VALLS, 26 Commune

TABAC de la Havane—40 balles pour capas et tripas, à vendre par
9 jt B. VALLS, 26 Commune

GRAINES D'ANIS—10 sacs, à vendre par
9 jt B. VALLS, 26 Commune

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LA société ci-devant existant sous le nom et raison de A. Hoch & Co., est dissoute depuis le 1 courant, d'un commun accord. A. HECHT,
E KATZENSTEINE.
Nlle. Orléans, 12 juillet 1845.
14 juillet—3

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.
Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1845.
A UNE assemblée du Bureau des directeurs, tenue ce jour, il a été déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent sur le capital, lequel sera payable aux actionnaires mercredi 16 du courant, et après.
16 juillet—4 JOHN PEMBERTON Secrétaire

BUREAU de la Compagnie d'Assurance de la Marine de l'Ouest et du Feu.
Nouvelle Orléans, 16 juillet 1845.
UNE ASSEMBLEE des actionnaires de cette institution aura lieu au bureau de la Compagnie, le samedi 2 août prochain, à midi; un état des affaires de la Compagnie leur sera soumis.
16 juillet—td GEO. C. LAWRASON, secrétaire.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
IL a été volé ou égaré à bord du steamer Rainbow, à son arrivée au wharf, mardi matin, 15 juillet—une BOITE en chêne, non-vernie, à fond de flanelle verte, contenant un fusil double anglais, de longueur ordinaire, de la manufacture de "Mortimer, Liverpool," ainsi que tous les effets nécessaires à l'entretien de cette arme. La baguette de lavage est formée de trois pièces, avec jointures en cuivre.
Les armuriers de cette ville voudront bien arrêter le dit objet des mains de la ou des personnes qui le leur offriraient à vendre. J. V. GOURDAIN,
16 juil—6 94 rue Conti.

UN JEUNE HOMME connaissant la langue française et pouvant enseigner les langues latine et grecque, désirerait trouver une place d'instituteur.
Ses voyages sur mer et dans divers pays, les études qu'il a faites dans un des principaux collèges de France, le mettent à même de donner une éducation assez variée qu'agréable. Il peut aussi enseigner la danse.
Les meilleures recommandations seront fournies. S'adresser chez J. V. Gourdain, 94, rue Conti.
16 juillet—6

A LOUER.
Le haut de la maison présentement occupé par M. J. Albert, située rue St. Louis, No. 22. S'adresser à LEOPOLD JEANNET,
18 juil 22 rue St. Louis

CIGARES de la Havane, en débarquement du brick Emprenario, 80 milliers cigares de Regalias, Canones, Miller et Damas, de qualités supérieures et des marques les plus réputées, à vendre à un bas prix pour du comptant, ou pour de bons billets de la ville. E. JOHNS,
16 juil 110, Poydras

LIQUEURS—Le soussigné offre à vendre les liqueurs suivantes et après désignées:
50 barils brandy du Nord, première preuve.
20 do genièvre du Nord, do do.
20 do brandy de pêche, supérieur.
30 do whiskey Monongahela, de huit ans.
30 demi barils whiskey Bourbon, de huit ans.
30 barils vieux whiskey Bourbon.
20 do do do do de Balgée.
18 juil SMITH BRYAN, 20 Douane

A VENDRE en débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
VINS blancs en barriques, Sauterne et Barsac, caps à l'huile 2/3 de boîte et demi boîte, truffes conservées, prunes en boîtes transparentes, grandes et petites; bonbons confiseries par boîtes de 25 milliers.
NUMA LACOSTE,
16 juil rue Royale No. 105

EN débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux:
100 barriques de vin rouge.
50 caisses sardines à l'huile de vin.
10 do chinois à l'eau de vie, à vendre par
DUBOUQUET & TEULADE
15 juil

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
50 barriques vin rouge, Graves et Montferrand.
30 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
AUGUSTE MOLIER.
15 juil 90 St. Louis

HEPBURN & TURPIN,
Importateurs
DE CIGARES DE LA HAVANE.
ONT un grand assortiment des marques les plus recherchées, qu'ils offrent à vendre pour du comptant ou des billets approuvés, sur les plus avantageux à leur BUREAU No. 11, RUE ROYALE, Nlle Orléans.
14 ju—30

TALAMON FRERES,
Numéro 44, rue de Chartres
VIENNENT de recevoir par les navires Columbia et Boston [illegible] et offrent à vendre:
Un bel assortiment de [illegible] et chinoises,
Un bel assortiment de [illegible] couverts et dorées,
[illegible]
21 juin

A VENDRE en [illegible] du débarquement du [illegible] [illegible] EDOUARD LAVERGNE,
16 ja 38 St. Louis.

FIL à Voile en [illegible] de 200 livres, à vendre par E. LAVERGNE,
10 ja 38 St. Louis.

Académie d'écriture moderne
DE LA LOUISIANE,
ET DE DESSIN STYLOGRAPHIQUE.
CALLIGRAPHIE,
OU L'ART D'ECRIRE EN QUINZE LEÇONS.
DE tous les arts et particulièrement de ceux qui sont le plus utiles à l'homme à peine un seul en qui puisse être comparé à l'écriture! Dans l'état actuel de la société, publique, mais de nécessité indispensable pour les particuliers.
L'expérience de plusieurs années ayant prouvé qu'une écriture expéditive peut être acquise en un petit nombre de leçons et par un nouveau système, remédier au défaut de vicieuse méthodes [illegible] et donné [illegible] l'écriture maigre, mal formée, défectueuse [illegible].
Le soussigné professeur de Calligraphie et de Dessin stylographique, auteur de Calligraphie Louisianaise, en [illegible] et complète [illegible] l'écriture, [illegible] a l'honneur d'offrir ses services au public louisianais et aux chefs de maisons d'éducation.
Sa méthode nouvelle et complète, travail de plusieurs années et fruit d'une longue expérience, lui obtient en peu de leçons, par des moyens simples et faciles, une écriture hardie et rapide. Cette méthode ne le cède à aucune autre et facilite d'une manière extraordinaire et incroyable l'étude de cet art, et donne au plus jeune écolier une écriture peu commune. [illegible] quatorze [illegible] l'écriture la plus maigre, raide, griffonnée, grimaçante et illisible, en une main de [illegible], coulante, hardie, facile, gracieuse et lisible. L'écriture étant un travail purement mécanique, accompagné d'un peu de jugement et de goût, il ne faut que vouloir pour pouvoir produire de belles formes et conserver les lettres avec symétrie et régularité.
Le cours comprendra les écritures anglaise, française et italienne, la gothique allemande, la vieille anglaise et tous les genres d'écritures propres au commerce, et autres objets.
☞ Pour un cours d'écriture de commerce, $10 00, un cours d'écriture d'ornement, $15—[illegible] pourront suivre les leçons jusqu'à ce qu'il soit maître de l'art, sans autre rétribution.
☞ Exécute sur albums et autres livres de fantaisie à chaque siècle [illegible] calligraphie du pays.
Le soussigné donne à l'encre de Chine, sur mouchoirs de batiste et autres étoffes fines, les marques ou noms des personnes, enjolivés de dessins variés à l'infini.
Cartes de visites faites à la main. Traduction de documens écrits en langues française, anglaise et espagnole.
On peut s'adresser au Bureau de M. CH. APELLA, notaire public. Passage de la Bourse, ou chez le soussigné encoignure des rues des Marais et Dumaine, 3me municipalité.
16 juillet—1m A. TOCA.

Marchandises Etrangères et du Pays.
LE soussigné a reçu par de récents arrivages et a en magasin un vaste assortiment de Marchandises suivantes, qu'il offre à vendre par colis, à des termes raisonnables, savoir:
TOILE—Blanche et qualités assorties, en pièces et demi pièces;
Toile à draps, assortie en qualité et largeur;
Mouchoirs batiste fil, unis à ourlets et à coins imprimés;
Linge de table, uni et damassé, en fil, grandeurs assorties;
Diaprés uni de p... assortis, en fil;
Platilles et Bretagnes, qualités assorties, en fil;
Lisiadas blanc et à carreaux assortis, en fil;
Coutil—à fil, blanc et de couleurs;
Brin à moustiquaire, tout fil, bleu, uni et à raies;
Osnaburg et Toile à hamac, en fil;
Toile de Hollande, fil, blanche écrue et rousse, etc;
Fil à tailleur et à cordonnier;
Galons de couleur.
Mousselines et Marchandises en coton:
Linon Bishop et Victoria;
Linon Book et Mode et de talons;
Mouchoirs imitation batiste;
Mouchoirs Madras et couleur Vénous;
Bandes et Entredeux, cols ouvrés, &c.
Et divers autres articles. SMITH BRYAN,
18 juil 20, Douane.

AUX BEAUX CHENES VERTS A BILOXI

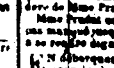

Mme. FROPAT annonce au public et à ses amis que sa maison à Biloxi est ouverte à compter du 1er. juin. Rien n'a été épargné et négligé pour satisfaire les personnes qui leur accordent [illegible] de rendre de repos, [illegible] quelques jours à la campagne.
Le site, la beauté des jardins, les bains de mer, de rivière sont autant de plus avantageux [illegible] et sous le rapport du confort, la maison [illegible] et l'abondance de la table [illegible] Mme Fropat peut rivaliser.
Un charmant [illegible] attendent toujours au wharf de voyageurs [illegible] sera sur toujours et leurs bagages, quand les steamboats pourront se rendre au débarcadère de Mme Fropat.
Mme Fropat ose compter sur un patronage qui ne lui a pas manqué jusqu'à ce jour, et elle cherchera toujours à se rendre digne. 6 juin 3m

EN débarquement du navire Talma, et à vendre par le soussigné:
25 barriques vin vieux de Montferrand.
16 juil CHAS DUFOUR, 11 Conti

[illegible] Machine à [illegible] [illegible], à vendre par SMITH BRYAN,
[illegible] 20, Douane

TAILLE pour hardes—Quelques caisses de toiles à l'usage des fermes à vendre par
15 juillet SMITH BRYAN, 20, Douane

LAINE—10 balles, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
16 juil 11 et 15 St Louis

PRUNES—20 caisses prunes à l'eau de vie, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
11 et 15 St Louis

CIGARES—110 milliers cigares de la Havane, en débarquement du brick Emprenario, à vendre par
16 juil J M CABALLERO 32 Vieille Levée

TABAC EN FEUILLES—De la marque Vuelta de Abajo, en magasin à vendre par
J M CABALLERO,
16 juil 32 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc et brun, à vendre par
J M CABALLERO,
16 juil 32 Vieille Levée

CIGARES Français—Véritables et de qualité supérieure en magasin à vendre par
J M CABALLERO,
32 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de cigares de choix en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
32 Vieille Levée

VINS—40 barriques vin Bon Soleil, 6 do Médoc, 12 demi barriques idem 2 1/2 de vin blanc Haut Sauterne, 25 caisses d'une douzaine vin Leoville, 25 do de Pauillac—en débarquement du navire Talma de Bordeaux, à vendre par
REYNAUD & FALLON,
16 juil 24, Tchoupitoulas

BRANDY ET GENIEVRE—30 demi pipes eau de vie de Pellevoisin, 10 pipes genièvre de Hollande, à vendre par
16 juil FOSDICK & BRO. 74 Camp

VINAIGRE—10 tonn. à vendre par
16 juil FOSDICK & BRO. 74 Camp

[illegible]—60 demi caisses [illegible] à vendre par
16 juil FOSDICK & BRO. 74 Camp

CLOUS—300 barils de la marque de Weymouth, à vendre par
FOSDICK & BRO. 74 Camp

RESINE ET BREDORIS—300 barils résine, 30 caisses bordages, à vendre par
16 juil FOSDICK & BRO. 74 Camp

HUILE DE BALEINE (Sperme)—2500 gallons pour hiver, à vendre par
16 juil FOSDICK & BRO. 74 Camp

SANGSUES.
UN petit lot de belles sangsues hongroises nouvellement reçu et à vendre par
16 juil REYNAUD & FALLON, 24 Tchoupitoulas

SANGSUES.
REÇU par le Talma de Bordeaux et le Ronan de New York, un petit lot de superbes sangsues de Hongrie, à vendre au dépôt général, rue du Quartier No 46, près l'hôtel des Monnaies.
RENAUD PETITBIEN.
On trouvera également dans le même établissement des eaux minérales, qualité première qualité, approuvées par la société médicale, séance du 30 août 1844.
16 juil.

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
50 barriques vin rouge, de différentes qualités.
25 barils et demi-barriques vin blanc haut Sauterne.
20 caisses [illegible], de différentes qualités.
G. M. LUCAS,
16 juillet 38, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné—Quelques malles vertes de bière [illegible] Bordeaux, nouveaux dessins.
G. M. LUCAS,
16 juil 38 rue Bienville

SARDINES A L'HUILE—[illegible] boîtes et demi boîtes de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre à des prix modérés, par AUG MOLIER,
14 juil—6 90 St Louis

PORC PRIME—[illegible] barils, inspection de Bozant, à vendre par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

PORC MELANGE—8 barils, à vendre en magasin, par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

CHANDELLES—Composition—50 caisses de dimension assortie à vendre par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

BŒUF—Quelques barils de qualités communes, à l'inspection et à vendre par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

CORDAGE—160 rouleaux, arrangé expressément pour le marché de Chili, à vendre par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

TOILE et Corde d'emballage—2,500 pièces et rouleaux, à vendre par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

FROMAGE—[illegible], des meilleures manufactures, à vendre en magasin par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

WHISKEY BOURBON—50 barils qualité supérieure, à vendre en magasin par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

EAU DE VIE Cognac—En débarquement du navire Talma de Bordeaux:
10 [illegible] eau de vie, dans preuve, de la marque Pinet, Castillon & Co., Otard de Londres et Or, à vendre par
JORDY & BRAZIER.
14 juil 91 Tchoupitoulas

HUILE DE [illegible]—5 barils Nos 1 et 2, pour cidre une [illegible], à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
14 juil 92 Tchoupitoulas

SAINDOUX—Barils, en bon état, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
14 juil 92 Tchoupitoulas

AMIDON—[illegible], de la marque de Schulenberg, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
14 jt 92 Tchoupitoulas

HUILE de [illegible]—50 barils d'excellente qualité, pour l'hyver à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
14 jt 92, Tchoupitoulas

HUILE—[illegible] pure de baleine (sperm); 1000 gallons huile de baleine blanchie, pour l'hiver; 1000 dito huile de baleine raffinée, à l'usage des habitations, 30 barils huile pour machines, à vendre par
LEONARD STURTEVANT & Co,
9 juil 12 Vieille Levée

SAVON—[illegible] caisses savon No. 1, de Boston; 50 dito savon de [illegible]; 300 dito savon castille, à vendre par
LEONARD STURTEVANT & Co,
9 juil 12 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Reçu par le brick Titi, de la Havane, 68,000 Regalias, la Reyadera et Compétidora, etc.
En magasin, [illegible] d'importations antérieures, 100,000 Regalia, Imperiales, Miller, Canones, Trabucos, Vegueros, Panetelas et Damas.
Les acheteurs sont priés de venir examiner cet assortiment, qui sera vendu à un bon marché pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.
26 juin HEPBURN & TURPIN,
No. 11, rue Royale

SUCRE Raffiné—Morceaux à Pouduit, rue Gravier No 68, [illegible] raffinerie de sucre de Boston, ont constamment en magasin des sucres [illegible] en morceaux et en poudre, qu'ils vendent en baril et en boîtes.
Aussi [illegible] 100 barils [illegible] de la [illegible] Nos. 1, 2, 3, 4, 5 & 6, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés. 3 jt

[illegible]

Vingt ans après,
SUITE
DES TROIS MOUSQUETAIRES.
LA 8me LIVRAISON de VINGT ANS APRES, ouvrage nouveau, faisant suite aux Trois Mousquetaires, par Alexandre Dumas, est en vente chez
VICTOR HEBERT, 140 rue Chartres

JUIF ERRANT.
LA vingt quatrième livraison du JUIF ERRANT, par E. Sue, édition de la Semaine Littéraire, vient d'être reçue par VICTOR HEBERT,
140 rue de Chartres
PRIX............12 cents. 19 juil

CLASSE D'ANGLAIS.
SUCCES GARANTI.
J. S. DE PALOS, professeur d'Anglais, Français et Espagnol, annonce aux Messieurs qui désirent acquérir une parfaite connaissance de la langue anglaise, qu'il se propose d'ouvrir une CLASSE DU SOIR pour l'enseignement de cette langue, si indispensablement nécessaire aux Français et aux Espagnols qui restent dans ce pays-ci.
Sa méthode fondée entièrement sur l'observation des lois de la nature, et sur une expérience raisonnée de plusieurs années, repose sur les vrais élémens de succès, qu'elle peut en quelque sorte garantir à ceux qui voudront l'employer. La classe aura lieu le jeudi prochain, on les requiert de vouloir bien s'adresser les élèves sur les termes. Les conditions seront de $5 par mois. S'adresser au No. 14, Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange Place) entre la rue de la Douane et celle du Canal, depuis 8 heures du matin jusqu'à midi, et depuis 3 jusqu'à 5 heures du soir.
7 juillet

CACAO—De Guayaquil, en débarquement du brick Emprenario, à vendre par L. TROISBIOS
17 juil 38 Vieille Levée

SAVON—80 caisses No. 1, de Cincinnati, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
14 jt 92 Tchoupitoulas

CHANVRE Fin—[illegible] balles du Missouri, passé au sérail, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co
14 juil 92 Tchoupitoulas

PENDANT mon absence de la Nouvelle Orléans, M. E. BARNETT, de cette ville, est mon fondé de pouvoirs.
Nouvelle Orléans 1er juillet 1845
11 juillet—3 au 10 MARK DAVIS

PENDANT mon absence de la Nouvelle Orléans, M. E. BARNETT, est mon fondé de pouvoirs.
Nouvelle Orléans, 1er juillet 1845
11 juillet—3 au 10 THOMAS BOUDAR

PENDANT mon absence de la Nouvelle Orléans, M. Ed. BARNETT, est mon fondé de pouvoirs.
Nouvelle Orléans, 9 juillet 1845
11 juillet—3 au 10 SHERMON JOHNSON.

PENDANT mon absence de la Nouvelle Orléans, M. Ed. BARNETT, est mon fondé de pouvoirs.
Nouvelle Orléans, 1er juillet 1845.
11 juillet—3 au 10 JOHN HAGAN

LA [illegible] commerce [illegible] sous le nom de BARTAILLE & BIGOT [illegible] l'EXPIRATION DE LEUR CONTRAT SOCIAL, le premier mai 1844, [illegible] jusqu'au au juin dernier.
Les personnes [illegible] sont invitées à présenter leurs comptes [illegible].
6 juillet—1m P. BARAILLE

AVIS—Les personnes [illegible] au [illegible] du CHARLES PERRET, sont priées de se présenter au soussigné [illegible] de [illegible]
Paroisse St. Charles, 13 juillet 1845.
18j du—1m PIERRE C PERRET

NOIR animal, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co
juillet 24 Bienville

SARDINES à l'huile de la marque Château Lacroix, [illegible] de la Rochelle, en boites et 1/2 boites à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co
19 juillet 24 Bienville

PETITS POIS—Pour clore une consignation, à vendre par BLANCHARD EIMER & Co.
12 juill 24 Bienville

COUVERTURES Bordées de 9 points de Montpellier, pour habitations, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
12 juillet 24, Bienville

KIRSCH de la forêt noire, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
19 juill 24, Bienville

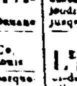

GRAINES FRAICHES DE NAVET.
Garanties fraiches de la récolte de 1845.
LE soussigné a reçu par le navire St. Mary, de New York, un grand assortiment de graines de navet, pour la semaille d'automne. Wm. DINN
21 juil 51 rue Commune

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT.
AVIS est par le présent donné aux contribuables de la paroisse d'Orléans, comprenant les Première, Seconde et Troisième Municipalités, que le tableau d'assessement des propriétés et des esclaves dans les dites Municipalités pour l'année 1845, sera déposé au bureau des assesseurs, passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, jeudi prochain, dix du courant, et restera ouvert au public jusque et compris le lundi 4 août 1845. 10 juillet—24

AVIS.
LE soussigné, administrateur de la succession de feu M. [illegible] Cantrelle, prévient les personnes qui doivent à la [illegible] sous le nom "Cantrelle & Vilsaintes," que faute par elles de payer, dans le plus bref délai, entre les mains de M. M B. Vilsaintes, elles seront poursuivies en justice.
7 juillet—1—10 J. X. CANTRELLE,
Administrateur

BALZORINES TRES RICHES ET DERNIER GENRE,
A GRAND SACRIFICE.
LES Dames de la Nlle.-Orléans sont invitées à venir voir le magasin de l'encoignure des rues Conti et Chartres, où elles trouveront un grand assortiment de Barège et Balzorines, jusqu'à ce qu'il y a de plus nouveau, depuis 25 cents jusqu'à 75 cts. Aussi beaucoup d'autres marchandises de saison, à bas prix.
7 juil Encoig. Conti et Chartres

AVIS AUX MODISTES.
LES soussignés reçoivent en ce moment par le navire Jean Mesnard les articles ci-dessous, qu'ils vendront à des prix très réduits pour du comptant:
Chapeaux de paille d'Italie et autres qualités, formes nouvelles.
Rubans blancs façonnés, No 12, très riche
do couleurs tendres, nouveaux patrons
Guirlandes de fleurs artificielles.
Crêpe blanc, bleu et rose
Blonde à souder, blanc [illegible], paille, [illegible] gr. de noire.
Dentelle blanche et noire, en fil et en coton.
Par le même navire.
10 caisses coton blanc, plusieurs qualités, à bas prix.
300 [illegible] coton blanc, différentes qualités
25 do chaussons coton blanc et écru
25 paraplubies en coton 30, 32 et 32 pouces.
1 [illegible] soie [illegible]
100 corsets à la minute
1 [illegible] à coudre [illegible]
Toujours en magasin une grande variété d'articles de Paris.
7 juil DAVID & CHAPUS,
81 rue de Chartres

Corsets Français,
A 50 pour 0/0 au-dessous du cours.
LES Dames de la Nlle Orléans sont invitées à venir visiter le magasin situé à l'encoignure des rues de Chartres et Conti, où elles trouveront un grand assortiment de beaux Corsets français, de différentes façons, et aux prix de 90 cts à 3 cts, tels que:
Corsets à la minute,
do à la paresseuse,
do à formes ordinaires
De plus, un bel assortiment de marchandises de la saison et à des prix très réduits.
Aussi, Parfumerie fine de Monpelas, Eau de Cologne, Savons, Essences &c. &c. Enc. Chartres et Conti.
6 juin

Dr. Stephen M. Bardasch,
No. 290, rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines
A le plaisir d'informer ses amis et le public en général, qu'il est de retour en cette ville, et étant connu depuis douze ans dans cet Etat, comme médecin et chirurgien pratiquant, il espère obtenir la continuation de la confiance qui lui est accordée par ses amis et le public de la Nouvelle Orléans 28 mai 9?

Massepains-Vermifuges de Serres.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans, qu'il vient de s'entendre avec M. Serres, ancien pharmacien de cette ville, de manière à avoir constamment un dépôt de ses CELEBRES MASSEPAINS VERMIFUGES. Ces massepains ont de tout temps été considérés par la plupart des médecins de cette ville comme le vermifuge le plus actif, le plus certain, le moins dangereux et le plus facile à administrer aux enfans.
Le soussigné est le seul dépositaire de ces Massepains que l'on ne peut trouver que dans sa pharmacie, enc. rue Bourbon et Ursuline
4 juillet—1m L. BELOCHE.

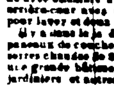

EXCELLENTE AFFAIRE.

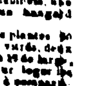

A vendre pour cause de départ.
LE soussigné devant s'absenter offre à vendre son bel Etablissement d'horticulture bien connu, situé au faubourg Washington, près des magasins [illegible] à un [illegible] de la Levée, faisant face aux rues Poeyfarre, Moreau et Levée.
Le dit Etablissement se compose pour le logement, d'une Maison de deux appartements, une galerie vitrée avec deux cabinets et une cuisine à l'escalier sur la cour, une autre cour avec chambres à coucher, galerie et deux cabinets, une arrière-cour avec chambre à domestique, un hangard pour laver et deux latrines.
Il y a dans le dit jardin pour la propagation des plantes 50 panneaux de couche chaude avec leurs chassis vitrés, deux serres chaudes de 20 et 40 pieds de long, et 14 à 20 de large, une grande bâtisse de trois appartements pour loger les jardiniers et autres travailleurs, un hangard à emmagasiner les arbres pour préparer les terres un écurie, remise, etc.
Un Cheval, une charrette, un char-à-bancs harnais, &c.
Le stock de l'Etablissement se compose de 7500 plantes, dont une partie en pots, pour les ventes journalières, le tout formant un des assortiments le plus complet à dans ce genre qu'on puisse trouver [illegible] de la Nouvelle Orléans. S'adresser à J. BOURDIN,
sur le dit Etablissement, ou rue Royale, No 194
26 juin—1m

AVIS—La société qui existait autrefois entre les soussignés, sous la raison de Conrey & Co est aujourd'hui dissoute par consentement mutuel. La signature de la société sera employée par l'un ou l'autre seulement, pour la liquidation seulement.
Nlle Orléans, 1er juillet 1845.
PETER CONREY.
1 juil—30 A. B. JAMES.

Le soussigné continuera les affaires en gros, de marchandises sèches, qui étaient ci-devant conduites par Conrey & Co et W. & J. Gasquet & Co, sous la raison de JAMES & Co., au No 16, rue de Chartres.
1er juillet—30 A. B. JAMES.

Les soussignés sont autorisés à faire la collection de tout ce qui est dû à Gasquet, Parish & Co., W. & J. Gasquet & Co., Gasquet & Conrey, et Conrey & Co.
JAMES & Co.,
1er juillet—30 16, rue de Chartres.

AVIS.
DETENU à la geôle de la paroisse Saint Jean Baptiste—le nègre nommé JOURDAN, disant appartenir à M. Marshall, paroisse St. Jacques. Ce nègre ne parle que l'Anglais et a un horbet à chaque pied.
Aussi—Un nègre nommé GUERISSON, disant appartenir à M. Paul Conroy, au dessous de la Nouvelle-Orléans. Ce nègre ne parle que l'Anglais, paraît être âgé de 40 ans, et de la taille de 5 pieds 3 à 4 pouces.
Les propriétaires de ces nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 16 juillet 1845.
17 juil—3 A. LUMINAIS, shérif.

SUCRE de la Havane—160 caisses blanc, jaune et terré, à vendre par L. CANTIN,
[illegible] 43 Gravier

CLOUS—250 barils [illegible], à vendre par
WOOD & SIMMONS,
11 juin 33 Magasin

HUILE d'Olives [illegible], en paniers, à vendre par
E. LAVERGNE,
[illegible]

BOUCHONS [illegible] à vendre par [illegible]

[illegible]
JORDY & BRAZIER
20 Conti